



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Interruption volontaire de grossesse

Question écrite n° 32567

Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur le taux de recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Le 24 septembre 2020, la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) a publié une étude qui montre que, en 2019, le nombre d'IVG a atteint son plus haut niveau depuis 30 ans (232 200 IVG). Les femmes de 20 à 29 ans sont les plus concernées par l'IVG, mais l'augmentation est plus notable chez les femmes trentenaires depuis les années 2010. La hausse est la plus marquée chez les 30-34 ans. À l'inverse, sur la même période, le taux de recours diminue chez les femmes de moins de 20 ans. Les taux de recours varient du simple au triple selon les régions. Et ce sont les femmes aux revenus les plus faibles qui ont plus souvent recours à l'IVG. Ces chiffres révèlent des inégalités d'accès aux soins et à l'information. Elle lui demande ce que le Gouvernement compte mettre en œuvre afin d'améliorer la situation de ces femmes.

Données clés

Auteur : [Mme Élodie Jacquier-Laforge](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32567

Rubrique : Interruption volontaire de grossesse

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2020](#), page 6606

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)